



## DROIT

---

Les étudiants de ce programme acquièrent les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique. Véritablement axé sur la pratique, ce programme leur permet de développer des attitudes professionnelles et les compétences recherchées et essentielles pour œuvrer dans le monde juridique : la capacité d'analyse et de synthèse, la capacité de rédaction, un esprit critique et la rigueur.

Au terme de leurs trois premières sessions d'études, à la veille de leur premier stage, les étudiants auront complété 75 % des cours obligatoires du programme. Ils seront une valeur ajoutée pour votre cabinet, entreprise, ministère ou organisme. Fortement contingenté, ce programme n'accepte que 35 étudiants par année. Pour y être admis, les étudiants doivent présenter un dossier scolaire exemplaire.

## DES EXEMPLES DE CE QUE NOS STAGIAIRES PEUVENT FAIRE POUR VOUS

---

- Assister les juristes, les avocats et les notaires dans l'accomplissement de leurs fonctions
- Assister le juriste lors de représentations devant différentes instances judiciaires et administratives
- Effectuer des recherches législatives, jurisprudentielles et doctrinales
- Rédiger des avis juridiques, des actes de procédure et divers documents juridiques
- Préparer et analyser des dossiers juridiques
- Rédiger des contrats
- Élaborer la théorie d'une cause et préparer des dossiers d'audition



# CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Découvrez, session par session, les connaissances et les compétences que développent nos stagiaires au cours de leurs études et travaux pratiques.

Session	Description
S-1	Droit des obligations; droit des personnes et de la famille; biens et prescription; droit constitutionnel; initiation aux techniques de méthodologie juridique et de recherche documentaire et informatisée.
S-2	Droit de l'entreprise; responsabilité civile et procédure civile; droit constitutionnel; droit pénal (éléments constitutifs d'un acte criminel, principales infractions réprimées par la loi); techniques de rédaction juridique.
S-3	Droit des obligations; preuve civile; droit de l'entreprise; droit administratif; introduction à la philosophie du droit; consolidation des techniques de recherche documentaire et informatisée; participation à une activité de communication juridique (procès, médiation ou négociation simulés, rédaction d'actes, d'essai ou d'avis juridique, anglais juridique, etc.).
S-4	Droit patrimonial des conjoints; droit des sûretés; interprétation juridique; droit international public; droit fiscal; consolidation des techniques de recherche documentaire et informatisée; participation à une activité de communication juridique (procès, médiation ou négociation simulés, rédaction d'actes, d'essai ou d'avis juridique, anglais juridique, etc.).
S-5 S-6	Enrichissement de la formation de base en droit par un choix de 10 cours optionnels parmi une offre de cours nombreuse et diversifiée (droit de la famille, preuve pénale, assurances, fiscalité des entreprises, environnement, propriété intellectuelle, droit municipal, valeurs mobilières, faillite etc.); activités en milieux professionnels (magistrature, organismes publics et parapublics, tribunaux administratifs etc.); tribunaux-écoles, concours de plaidoirie, etc.

## AGENCEMENT DES SESSIONS D'ÉTUDES (S) ET DES STAGES DE TRAVAIL (T)

1 <sup>re</sup> année			2 <sup>e</sup> année			3 <sup>e</sup> année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

AUTOMNE : septembre à décembre | HIVER : janvier à avril | ÉTÉ : mai à août